



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

www.snpespjj-fsu.org

<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>

<https://twitter.com/snpespjj>



Les personnels de la PJJ se sont fortement mobilisés le 10 octobre 2017 :

Maintenant il faut construire la mobilisation

Public/Privé pour faire reculer le gouvernement!

Comme dans toute la fonction publique, la mobilisation du 10 octobre 2017 a été un succès. Plus de 15% des personnels de la PJJ était en grève, un chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 2012. Les rassemblements et manifestations ont réuni 400 000 personnes partout en France. Chacun et chacune a ainsi montré son opposition aux mesures du gouvernement contre les fonctionnaires:

- Gel du point d'indice,
- Suppressions de 120 000 postes d'agents publics,
- Rétablissement du délai de carence,
- Refus de mener des négociations salariales.

Le budget prévu pour 2018 est guidé par l'objectif de la baisse du déficit public en dessous du seuil des 3% du PIB. Il prévoit une baisse de 15 milliards des dépenses publiques ainsi qu'une diminution des prélèvements au bénéfice des plus riches et des entreprises du CAC 40.

Les conséquences d'un tel budget sont désastreuses. Les rabots budgétaires pour l'ensemble de la fonction publique et de la sécurité sociale représentent un affaiblissement des politiques publiques et une mise à mal des services publics qui se traduiront par un accroissement des inégalités, notamment pour les populations les plus en difficulté.

A la PJJ, ces choix ont déjà un impact négatif sur les services et la conduite des missions éducatives. De plus, la création de 20 nouveaux CEF durant ce quinquennat confirme le choix de ce gouvernement d'une politique plus répressive à l'égard des adolescent.e.s. Loin de prendre en compte les avis des professionnel.le.s ou du Contrôleur Général des Lieux Privatif de Liberté sur ces structures, la DPJJ se plie une fois de plus aux injonctions sécuritaires. L'identité éducative de la PJJ est en cause: nous appelons les personnels et l'ensemble de la communauté éducative à se mobiliser contre ce projet.

Face à l'ensemble de ces attaques, une réponse unitaire et interprofessionnelle est nécessaire. Elle doit se construire avec toutes les organisations syndicales et la FSU s'inscrit dans cette démarche. Notre Fédération a porté cette proposition lors de la rencontre inter-syndicale du 9 octobre dernier et le fera de nouveau le 24 octobre prochain.

La confirmation le 16 octobre dernier par le ministre des comptes et de l'action publique d'un tour de vis budgétaire contre les agents publics (maintien du gel du point d'indice, suspension de l'application de PPCR pour l'année 2018, etc,...) doit renforcer notre détermination pour mener une mobilisation unitaire !

Le SNPES-PJJ/FSU appelle à la convergence des luttes !

Aujourd'hui plus que jamais il est nécessaire de construire et d'unifier les mobilisations.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**